

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4216 - Mardi 27 Septembre 2022 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT MARITIME :

Un accord trouvé in extremis avec CMA CGM



Après plusieurs réunions d'échanges, le gouvernement comorien annonce avoir trouvé un accord avec la compagnie CMA CGM pour l'acheminement des conteneurs frigorifiques à Moroni. L'armateur va donc continuer de transporter les conteneurs de produits carnés à destination du port de Moroni, après une menace de suspension qu'il avait fait planer.

Cela fait quelques jours que CMA CGM avait annoncé son intention de décliner toute demande d'espace et de taux vers les Comores. Une annonce qui avait provoqué un vent de panique chez les importateurs comoriens. Le gouvernement comorien notamment

le ministre de l'économie, la compagnie maritime CMA CGM, Moroni Terminal et l'INRAP ont entamé des négociations afin de trouver un compromis. Un accord a été trouvé hier lundi 26 septembre. La compagnie CMA CGM a accepté de continuer de transporter ces Reefers jusqu'au port de Moroni. Une bonne nouvelle pour les importateurs et la population, qui évitera aussi une autre crise.

La réunion a vu la participation du ministre de l'économie, le directeur général adjoint de Moroni Terminal Abou Cheikh Ahmed, le directeur général de Sonelec, celui de l'INRAP et le représentant de CMA CGM ainsi que d'autres acteurs concernés. « Il y a quelques jours, l'armateur CMA CGM avait annoncé ne

plus charger des conteneurs frigorifiques aux Comores à cause d'un espace insuffisant et surtout des prises pour les branchements. Ainsi, on a entamé des négociations avec la compagnie et les concernés afin de trouver une solution adéquate. Toutes les dispositions sont prises et je tiens à remercier Moroni Terminal pour leur appui indéniable », avance Ahmed Ali Bazi, le ministre de l'économie. Et de poursuivre : « L'entrepôt à conteneurs frigorifiques de Moroni sera bien équipé avec autant d'espace pour d'autres conteneurs. Les prises seront augmentées pour 60 conteneurs frigorifiques ainsi qu'un groupe électrogène pour renforcer la capacité du courant. Nous avons conclu avec l'armateur pour continuer les opéra-

tions ».

Le ministre de l'économie a rappelé aussi que le monde est frappé par une crise alimentaire et cela depuis la crise sanitaire du Covid19. « Tout a été chamboulé par ses événements. Il y a aussi la guerre de l'Ukraine qui a également accentué la situation. Mais, le gouvernement ne ménagera aucun effort pour faciliter la vie des citoyens. Raison pour laquelle nous sommes toujours à la manœuvre pour amortir un peu l'impact de la crise », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

La 77ème assemblée générale des Nations Unies se tient cette année dans un moment d'extrême tension après l'invasion Russe de l'Ukraine. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, jamais le monde n'était aussi proche du précipice nucléaire, surtout après les menaces du président Russe d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour défendre son pays.

« Nous utiliserons sans aucun doute toutes les armes à notre disposition », une menace à peine voilée du président Russe à l'utilisation de l'arme nucléaire. Une perspective considérée différemment des deux côtés de l'Atlantique. Les européens considèrent les propos de Poutine comme étant un aveu de faiblesse de sa part surtout depuis la contre offensive ukrainienne, tandis que les américains prennent au sérieux la menace russe. Dans une interview à la chaîne américaine ABC rapportée par nos confrères de Le Temps, le porte-parole du Conseil de Sécurité Nationale John Kirby précise la vision américaine. « C'est une rhétorique irresponsable de la part d'une puissance nucléaire, mais ce n'est pas incohérent avec la manière dont il s'exprime depuis sept mois et nous prenons cela au sérieux », a-t-il avancé.

Lors de son discours jeudi der-

DISCOURS À L'ONU :

Le Président Azali ménage la chèvre et le chou

nier, le président Azali s'est essayé à un exercice d'équilibriste très périlleux en ne voulant pas frustrer l'ami américain tout en se tenant bien de ne pas trop choquer son allié objectif sur la question de Mayotte. La Russie étant la seule puissance à avoir pris clairement position sur l'appartenance comorienne de l'île de Mayotte. C'est pourquoi, mon pays, condamne avec la plus grande fermeté cette invasion, un acte d'un autre temps et, exhorte la communauté internationale de convaincre la Russie et l'Ukraine, de reprendre, dans les meilleurs délais, le chemin du dialogue », a-t-il déclaré. La fermeté utilisée par le chef de l'Etat, nous renvoyant aux déclarations de principes chers à la diplomatie classique qui consiste à condamner sans toutefois prendre clairement position.

Le président est revenu aussi sur l'épineux conflit israélo-arabe ou il a évoqué « l'impérieuse nécessité de trouver une solution rapide, juste et équitable à l'injustice flagrante que subit la Palestine ». Et le président de plaider « le droit du peuple palestinien à disposer d'un Etat souverain, avec Jérusalem Est pour capitale, en harmonie et en parfaite sécurité avec l'Etat d'Israël », une reconnaissance

tacite du chef de l'Etat hébreu. Pas une surprise, quand on sait que depuis la signature des accords d'Abraham (décembre 2020) qui vise à la normalisation diplomatique entre Israël et certains pays arabes dont le Maroc, grand allié des Comores, des murmures qui se font de plus en plus entendre, évoque la possibilité d'un accord de principe entre (Israël et les Comores) pour une normalisation des relations sous certaines conditions. On nous parle d'une possible relance du « plan de paix arabe » qui avait dans le passé obtenu une large consensus au sein du monde arabe et voir au-delà.

A l'initiative de Fahd Ibn Abdelaziz alors prince héritier, le Royaume saoudien avait soumis cette proposition de sortie de crise lors du sommet de Fès en 1982, avant que le projet ne soit relancé en 2002 par le prince régent d'alors, celui qui deviendra Roi en 2005 Abdallah Ibn Abdel-Aziz Al-Saud. Des plans qui ont été torpillés à chaque fois par les israéliens*. Sur le Maroc, le chef de l'Etat a été plus que claire sur la position de son gouvernement et l'on comprend pourquoi. « S'agissant de la question du Sahara marocain, je tiens à réitérer ici, l'appui sans faille,



de l'Union des Comores au principe de la marocanité du Sahara », a-t-il dit. Tout comme sur « la nécessité pour la République Populaire de Chine de recouvrer son intégrité sur la province chinoise de Taiwan », une position sans risque dans la mesure où même les grandes puissances ne reconnaissent Taiwan en tant qu'Etat souverain tout en lui assurant une certaine sécurité. Un pays n'a pas d'amis mais des intérêts, disait De Gaulle. La diplomatie étant une question de moyen et de rapport de force, les Comores n'ayant pas encore les

moyens de leur diplomatie, on est dans l'obligation de s'accommoder avec les desiderata de nos bailleurs. La main qui donne est celle qui commande. Une faiblesse diplomatique qui se résume par l'absence de leviers de pression sur la France s'agissant de l'île comorienne de Mayotte.

* Le plan de Paix Arabe : Genèse, Réactions et Perspectives (Ghassan El-Ezzi) édition l'harmattan, 2002.

AS Badraoui

CRISE ALIMENTAIRE :

L'UCCIA plaide pour la reconduite des mesures d'accompagnement Covid

L'Union des chambres de commerce, de l'industrie et de l'artisanat (Uccia) a rencontré la presse le 24 septembre dernier dans le but de partager les activités menées sur la crise économique actuelle. Elle demande le retour à la table de négociations des parties prenantes et la relance du comité de pilotage de l'accord signé à Mutsamdu en 2020 entre le gouvernement et le secteur privé.

Concernant la crise actuelle caractérisée par une inflation galopante et une pénurie du riz, les élus de la chambre de commerce de Ngazidja et le secteur privé ont tenu une conférence de presse pour faire le constat de la période difficile que traversent les comoriens. Lors de cette rencontre, Hamidou Mhoma, le directeur exécutif a dit partager la

souffrance de la population tout en montrant que la chambre de commerce est une force de proposition. « Pour trouver des solutions à la crise, nous proposons la reconduite des mesures d'accompagnement prises lors de la Covid-19 en baissant les taxes de certains produits de première nécessité, mais également l'ouverture immédiate de manière temporaire, du marché du riz ordinaire au privé pour approvisionner le marché et éviter les tensions sociales », avance-t-il. Et d'ajouter : «

Dans un horizon à court et moyen terme, engager des réformes profondes pour une ouverture totale du marché du riz ordinaire, une réforme courageuse de la société nationale (ONICOR) et des réformes sur les produits pétroliers doivent faire l'objet d'une réflexion qui doit aboutir à l'ouverture de ce marché pour éviter au pays des scénarios de chaos ».

De son côté, le président de l'UCCIA Ahmed Chamssoudine a montré à son tour que la chambre veut changer de politique. « Nous ne devons pas attendre les crises et les grèves pour tenter de trouver de solutions », lance-t-il, tout en rappelant que depuis la crise de la Covid-19, l'UCCIA a beaucoup travaillé avec le secteur privé et le gouvernement pour trouver des solutions aux conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire. Pour lui, des efforts ont été

engagés mais la situation se dégrade au fil des mois. Récemment la société CMA CGM a annoncé une suspension de sa ligne avec les Comores, une difficulté qui a poussé la chambre de commerce à rencontrer les autorités pour éviter que le pays ne vive un autre cauchemar. « Nous comptons nous entretenir avec les responsables de CMA CGM qui se trouvent à Marseille afin de trouver un compromis », dit-il.

Le président de l'UCCIA a égale-

ment rappelé que la chambre a participé à la facilitation des importations au niveau du pays. Après des négociations avec les autorités tanzaniennes, le pays bénéficie d'un espace au niveau du port de Dar Salam pour les conteneurs à destination des Comores. Tout cela pour faciliter le trafic maritime. « L'île Maurice consent à épauler le pays sur les produits de premières nécessité », conclut-il.

Kamal Gamal



Les opérateurs économiques en conférence à l'UCCIA.



COMMUNIQUÉ

La Sonelec présente ses excuses à son aimable clientèle du Nord, de Hambu jusqu'à Singani et l'Est de Ngazidja, **Washili, Dimani et Domba Hamahamet – Mboinku**, pour le désagrément de la coupure d'électricité survenue **depuis le 23 septembre 2022 dans ces localité respectives**. Ce désagrément est dû à des problèmes techniques dans notre parc de production de Voidjou. La Sonelec ne ménage aucun effort pour le rétablissement rapide de l'électricité dans ces régions et réitère ses excuses et remercie son aimable clientèle pour sa compréhension.

Département Communication

GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS :

Le chef des grévistes aux Comores sanctionné par une mise à pied

Les contrôleurs aériens de l'Asecna à Moroni ont fait face à des arrestations vendredi 24 septembre dernier et le chef syndical de l'Asecna aux Comores est suspendu de ses fonctions. Quant à la grève, elle est suspendue pour une durée de 10 jours, laissant place aux négociations à l'échelle des 18 pays membres.



L'Union des syndicats des contrôleurs aériens relevant de l'ASECNA avait décidé de déclencher grève de 48 heures vendredi 23 septembre à partir de 8 heures jusqu'au dimanche 25 septembre à 07H 59, pour des revendications sociales et salariale. Mais tout ne s'est pas déroulé comme prévu. À Moroni tout comme dans d'autres pays, une série de menaces et d'intimidations pesaient déjà sur les agents grévistes. Selon une source proche du dossier à Moroni, les aiguilleurs du ciel de Moroni ont passé leur vendredi en

garde à vue. « Un haut responsable du gouvernement est venu nous ordonner de travailler ou de rendre nos badges. Sans hésiter, nous avons rendu les badges. Nous estimons que notre cause est noble, avance un des grévistes. On nous a arrêté vendredi et c'est autour de 01h du matin qu'on nous a relâché et des suspensions étaient en vue ». Chose faite. Les contrôleurs de l'ASECNA étaient tous suspendus

mais leurs suspensions sont levées, exceptée celle du secrétaire général du syndicat section des Comores.

Sur ce même volet, l'on apprend que ce dernier est suspendu de ses fonctions pour motif de violation du statut unique du personnel et des lois nationales en matière d'exercice du droit de grève, organisation d'une grève illicite, trouble au service public de la circulation aérienne, non-

respect du contrat de travail en application du statut international de l'agence, insubordination caractérisée, etc. Ce dernier est prié durant sa suspension de ne pas se rendre dans les locaux de l'Asecna, sauf pour les besoins de la procédure disciplinaire. Joint par nos soins, le mis en cause préfère ne pas se prononcer sur ce sujet.

Quant à la grève, elle est suspendue pour dix jours à compter du samedi 24 septembre dernier grâce à l'implication du premier ministre ivoirien Patrick Achi. « Les services de la circulation aérienne seront fournis dans tous les espaces aériens et aéroports gérés par l'Asecna à compter du samedi 24 septembre. Cette nouvelle suspension est consentie par les contrôleurs aériens de l'Asecna pour donner une fois de plus une chance au dialogue en vue de la satisfaction de leur plateforme revendicative en huit points », lit-on dans un communiqué de l'USYCAA, publié

le 23 septembre dernier.

De son côté, le gouvernement comorien salue le professionnalisme et le sens du devoir des contrôleurs aériens et du personnel d'encadrement de la représentation de l'ASECNA auprès de l'Union des Comores qui ont permis de maintenir le trafic aérien en toute sécurité. « Le Gouvernement de l'Union des Comores voudrait rassurer l'ensemble de la communauté aéronautique, et en particulier les compagnies aériennes et les exploitants opérant en Union des Comores que malgré les communiqués parus dans certains médias internationaux, aucune des actions qu'il a entreprises n'est de nature à mettre en danger la sécurité de la navigation ni dans l'espace aérien ni aux aéroports de l'Union des Comores », lit-on dans ce communiqué du ministre des transports aériens.

Andjouza Abouheir

ELECTRICITÉ :

Les périphéries dans le noir depuis vendredi

Depuis le soir du vendredi 23 septembre, les régions périphériques de l'île de Ngazidja, sont dans le noir. La direction de la société nationale d'électricité des Comores (Sonelec) s'est exprimée ce lundi 26 septembre et parle de problèmes techniques survenus dans leur centrale de production de Voidjou.

Dans les zones périphériques de Ngazidja, c'est le noir total depuis vendredi dernier. Ce désagrément concerne la population du Nord, de Hambu jusqu'à Singani et l'Est Washili, Dimani, Domba et Hamahamet. La société évoque des problèmes techniques survenus dans leur centrale

de production de Voidjou. Toutefois, elle rassure que les techniciens comptent rétablir le courant au plus vite possible. « Ce n'est pas un problème de moteur au sens propre. C'est un problème de production. C'est-à-dire des problèmes techniques. Cela ne doit pas durer longtemps. Nous travaillons d'arrache-pied pour rétablir la situation. On espère régulariser la situation au plus tôt possible. Si tout se passe bien, la situation reviendra normale ce mercredi 28 septembre », explique le directeur général adjoint, Mmadi Ali alias Amerdant.

Dans cette panne, des moteurs des centrales de Voidjou et Itsambouni, ne sont pas concernés par ces problèmes techniques.

Toutefois, il y a des pièces endommagées. « On attend des pièces neuves qui vont arriver très bientôt.

Nos techniciens n'ont pas croisé les bras, ils travaillent sans relâche pour revenir à la normale, afin que

nos clients puissent avoir de l'électricité en attendant l'arrivée des pièces », poursuit-il.

Durant les cinq jours de ce désagrément, certains petits commerçants commencent à grincer des dents. Ces derniers voient leurs produits congelés en train de se dégrader et décident de les vendre à perte. « J'étais obligé d'écouler mes ailes de poulet à un prix bas, car, ça ne doit pas rester dans le congélateur sans électricité. Imaginez cinq jours sans l'électricité avec des produits congelés. C'était la seule solution. Je vais rien gagner, mais au moins j'ai sauvé ces produits », déplore une commerçante.

Nassuf Ben Amad



PROJET FILETS SOCIAUX EN UNION DES COMORES

La coordination nationale dresse un premier bilan satisfaisant

Vendredi dernier, le coordinateur du projet Filets Sociaux a dressé un bilan des activités de ce programme de la Banque Mondiale dédié aux ménages touchés par le cyclone Kenneth au mois d'avril 2019, financé à hauteur de 18 millions de dollars, soit 7,5 milliards de nos francs pour 3 ans et demi. A neuf mois de la fin du projet, Ibrahima Ahamada informe que presque 84% du montant alloué est utilisé.

Avant de recevoir samedi dernier, un certificat de reconnaissance pour sa contribution à la bonne performance du Projet Filets Sociaux de Sécurité, lors de la réunion périodique du gouvernement et la Banque

Mondiale sur le portefeuille des programmes de cette institution financière au profit de l'Union des Comores, Ibrahima Ahamada, le coordinateur national du projet a fait le bilan. Les filets sociaux est un projet de la Banque mondiale financé à hauteur de 18 millions de dollars, soit 7,5 milliards de nos francs pour 3 ans et demi, dédié aux ménages touchés par le cyclone Kenneth d'avril 2019. A quelques mois de la fin, Ibrahima Ahamada informe le public à travers la presse que 84% du montant alloué est utilisé. D'après lui, le projet soutient 10 290 ménages bénéficiaires dans les 3 îles à travers des activités génératrices de revenus (AGR) ou des formations professionnelles, réhabilite 88 infrastructures de base communau-

taires endommagées par le cyclone Kenneth, réalise des activités argent contre travail dans 118 villages des 3 îles : 83 villages à Ngazidja soit 5708 ménages dans 8 zones, 22 villages à Ndzouani soit 3306 ménages dans 5 zones et 13 villages à Mwali soit 1276 ménages dans 3 zones.

Ces Activités Génératrices de Revenus (AGR), constituées entre autres du maraichage, de l'aviculture, l'élevage de caprins et bovins, du commerce de proximité sont mises en œuvre et accompagnées par une série de formations et des mesures d'accompagnement pour le changement de comportement liées au développement humain permettant de contribuer au développement et au bien-être individuel et collectif

des bénéficiaires du Projet, renforcer la pérennisation des acquis et mieux utiliser les fonds et les biens mis à leurs dispositions.

Aussi, 61/88 infrastructures de bases communautaires endommagées par le cyclone Kenneth au niveau des trois îles sont réhabilitées ou reconstruites, achevées et réceptionnées. Toujours dans l'optique d'améliorer la vie des familles vulnérables dans les communautés rurales, le Projet a aussi mis en place un programme connu sous le nom « Argent Contre Travail », qui consistent à réhabiliter des petits ouvrages dans les localités bénéficiaires par les communautés elles-mêmes dans un délai court afin d'aider les ménages vulnérables à faire face à des besoins urgents tels que la santé, la

scolarité des enfants et la nourriture. « Notez que toutes ces activités sont soutenues par des mesures d'accompagnement pour un changement de comportement », rappelle le coordinateur qui a été honoré, mardi 20 septembre 2022, lors d'une cérémonie de reconnaissance tenue au Ministère de la Santé. Cette reconnaissance est le résultat de la performance du Projet des Filets Sociaux de Sécurité à travers les activités menées au profit des communautés et ménages vulnérables dans l'optique de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ibnou M. Abdou

COMMUNE DE MORONI :

Le règlement intérieur adopté

On pourrait tenter de dire enfin que la commune de Moroni s'est dotée d'un règlement intérieur qui va désormais lui permettre de mettre à jour le mode de gouvernance auquel elle aspire.

Du 24 au 25 septembre dernier, s'est tenue la 3ème session ordinaire du conseil municipal de la commune de Moroni sous l'égide du premier magistrat de la ville Abdoufatah Saïd au foyer CASM de Mtsangani. Deux projets principaux ont été soumis aux conseillers pour adoption. Le projet de budget rectificatif et celui du règlement intérieur. Pour le premier, les conseillers ont donné leur aval pour que l'équipe en place puisse mobiliser les fonds nécessaires à l'exécution du budget 2022, en attendant la soumission du projet de budget pour l'exercice 2023. Pour ne pas freiner le fonctionnement de la mairie, les élus de la capitale ont été dans l'obligation de donner un

quitus au Maire pour exécuter le budget pour les trois derniers mois de l'année. Un exemple qui doit inspirer et interpeller plus d'un dans la façon de gouverner qui, au-delà des questions légales, requiert un modèle de consensus. « Nous lui avons donné un quitus pour effectuer des opérations budgétaires pour boucler l'année en cours, ceci pour le bien de notre commune », nous a confié un élu de l'opposition.

Le règlement intérieur a par contre fait l'objet de débat même si à la fin il a été adopté. « Je remercie mes collègues conseillers d'avoir accepté la mise en place de ce règlement intérieur », s'est félicité l'édile de la capitale dans une déclaration faite au moment de clôturer la session qui a duré 2 jours. Certes, le projet a été adopté mais, il n'était pas du goût de tout le monde notamment des élus qui s'opposent à l'équipe actuelle de la Mairie, qui trouvent que le Maire a fait un passage en force. « C'est inacceptable

ce qui s'est passé », s'est emporté le conseiller Jean Mone. Et l'ancien adjoint de continuer : « Sur ce règlement intérieur, nous avons déposé des amendements qui n'ont même pas été mis en délibération. C'est un règlement intérieur à minima qui ne se focalise que sur le déroulement des sessions communales ».

Sur le Plan d'action intérimaire de 6 mois que le maire veut mettre en place, là aussi un consensus semble se dégager, ce qui a poussé le Maire à se féliciter que les élus aient accepté de le mettre en œuvre en tenant compte bien évidemment des axes prioritaires de développement. Bien que parfois chahuté par des échanges vifs, la troisième session de la commune de Moroni s'est déroulée dans un climat de confiance.

En attendant la mise en place des recommandations issues de cette session, la commune de Moroni a commencé depuis dimanche dernier à désengorger la capita-



Le maire et ses adjoints lors de la 3e session du conseil municipal de Moroni.

le par des multiples initiatives comme l'interdiction d'exercer toutes sortes d'activités commerciales le long des abords de route et sur les trottoirs de l'axe routier allant du rond-point Caltex vers le quartier Chalma. Ou encore, l'interdiction faite aux chauffeurs qui garaient leur voiture au quartier Chalma, qui

sont désormais transférés à la gare routière sise au quartier Coulée à côté du bâtiment abritant le Croissant rouge des Comores, comme indiqué dans la décision 022-004/CMM du 24 septembre 2023.

AS Badraoui

ENVIRONNEMENT

La traque des destructeurs de la forêt se poursuit à Mohéli

L'escadron de la gendarmerie nationale de Bonovo a effectué une incursion dans la forêt de Maadougna mercredi dernier pour traquer des destructeurs de la forêt. Une opération appuyée par le Parc national de Mohéli. Malgré les multiples opérations de ce genre, les dégâts dans cette forêt restent toujours énormes.

Il était 6h du matin de ce mercredi 21 septembre lorsque des éléments de l'escadron de Bonovo en compagnie des agents du PNM (Parc National de Mohéli) ont effectué un raid de routine dans la forêt de Madougna, située à près de 600 mètres de Coopérant (quartier de Fomboni). Cette opération a pour objectif de poursuivre les destructeurs de l'environnement qui déboisent au profit des plantations vivrières telles que banane, manioc et aut-



traque aux déforestateurs à Mohéli.

res. « Malgré les multiples sensibilisations faites dans les villages sur le rôle des arbres dans l'écosystème il y'a toujours des personnes qui font semblant de ne rien comprendre or

c'est faux. En cachette, ils continuent leurs activités d'enlèvement du tapis végétal. Ces gens là, nous allons les déloger quoi qu'il en coûte » prévient le capitaine Abdallah

Ibrahim, commandant de la gendarmerie.

« Nous allons intensifier nos opérations car c'était le cheval de bataille du regretté colonel Anrifi

Moustoifa Bacar. Il nous a appris que l'environnement c'est notre vie et nul ne laisse une personne détruire sa vie sans réagir » a-t-il poursuivi. Malgré l'interdiction de cultiver sur les rives d'une rivière, des agriculteurs font la sourde oreille en cultivant dans ces zones. Plusieurs hectares de forêts sont broyés par le feu. Ce résultat décourageant chez les défenseurs de l'environnement les pousse à réagir.

« Vu le résultat observé aujourd'hui nous allons intensifier nos opérations de patrouilles. Tous les quinze jours nos agents seront dans ces forêts pour une chasse à l'homme destinée aux ennemis de la nature » avertit ce haut gradé de la gendarmerie nationale. A noter que lors de cette patrouille, aucune personne n'est attrapée mais les dégâts observés sont terrifiants.

Riwad

ÉDUCATION

Le syndicat des IATOS s'aligne sur les revendications des enseignants

Lors d'une assemblée extraordinaire organisée hier 22 septembre à l'IFERE, le secrétaire général du syndicat national des ingénieurs, administrateurs, techniciens, ouvriers spécialisés (IATOS) a parlé de deux points importants de la rencontre à savoir la loi statutaire de l'université des Comores et la valorisation indicielle. Le syndicat compte porter ces revendications auprès du ministre et même rejoindre le syndicat des enseignants de l'université dans leur combat.

C'était le 22 septembre dernier que le syndicat national des ingénieurs, administrateurs, techniciens et ouvriers spécialisés s'est réuni en assemblée générale extraordinaire pour réfléchir sur la situation des agents de l'université et le contexte de vie chère actuel. Chamssoudine Mhoma veut que les choses évoluent. « Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour deux raisons. Nous voulons que le gouvernement applique la loi ancienne (2014) ou adopte une nouvelle loi pour que les activités se

poursuivent sans encombre. Cela fait 5 ans que l'université vit sans président élu. Et puis la vie est devenue chère. Donc nous voulons que notre grille indiciaire soit aussi revue », explique le secrétaire général du syndicat pour qui une seule démarche est adoptée. « On va se rapprocher des instances concernées comme le ministère de l'éducation nationale et poser nos revendications. Et si jamais on ne nous donne pas une réponse favorable, on va s'aligner derrière les enseignants qui se battent pour la même

cause que nous ».

Lors des échanges, il a été montré que le gouvernement doit répondre aux doléances faites car si les enseignants partent en grève, les agents de l'université peuvent le faire aussi. Une chose qui peut non seulement compromettre l'année universitaire mais aussi les activités de l'université. Interrogé sur l'absence d'un président élu de l'université depuis 5 ans, le syndicaliste parle d'un problème de statut. « Le syndicat a été créé depuis 2009 mais il a fallu attendre jusqu'à 2014

pour obtenir un statut nous permettant de revendiquer nos droits. Et dans ce combat on est de mèche avec nos collègues d'Anjouan et de Mohéli », dit-il. Il faut rappeler que le syndicat des enseignants de l'université va se revoir le 25 septembre prochain pour prendre une décision si les autorités font la sourde oreille à leurs revendications. Et les choses se compliquent pour la prochaine rentrée universitaire.

Kamal Gamal

SANTÉ PUBLIQUE :

L'ONG Santé Diabète à la rescousse de la pédiatrie d'El-Maarouf

L'ONG Santé Diabète a remis vendredi 23 septembre dernier des matériels médicaux au service de pédiatrie de l'hôpital de référence El-Maarouf. Ces médicaments composés entre autre d'insuline, de glucomètre et consommables etc., permettront de prendre en charge les enfants atteints du diabète.

L'ONG Santé Diabète a remis vendredi 23 septembre dernier des matériels médicaux au service de pédiatrie du CHN El-Maarouf. Ces médicaments ont pour but d'assurer une prise en charge des enfants atteints du diabète. Il s'agit d'insulines, du glucomètre et des consommables et autres frais pour la prise en charge du diabète de l'enfant. Selon la cheffe du projet de soin Santé Diabète docteur Rachmat Attoumane, ce don rentre dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de la santé et LFAG, programme de la fédération internationale du diabète et l'ONG santé Diabète. Cette dernière a profité de l'occasion pour demander aux parents d'être à l'écoute des symptômes du diabète,



Remise de matériel médical à la maternité du CHN Elmaarouf.

car cette maladie touche aussi les enfants. « Ces équipements vont contribuer à la détection du diabète et permettre un suivi permanent de la glycémie, et surtout de limiter les facteurs de risque de cette maladie chez les patients. Nous appelons les parents qui ont des enfants touchés par le diabète à s'approcher de l'hôpital pour bénéficier d'une meilleur

prise en charge », souligne-t-elle, tout en saluant les efforts de leurs partenaires et du ministère de tutelle.

De son côté, le docteur Mohamed Saidi Yacine, pédiatre et chef de service a expliqué que le diabète n'atteint pas que les adultes. Il y a une méconnaissance sur ce sujet dans le pays. « Des fois, nous

recevons des enfants atteints à un stade qui s'avère un peu grave, donc nous appelons les mamans de venir aux consultations et de faire le suivi pour leurs enfants », lance-t-elle.

Quant au directeur d'El-Maarouf Nicolas Mmadi, il a salué cette belle initiative et a rappelé qu'on a souvent une évolution de la maladie qui touche la population

avec des enfants qui sont excessivement graves. « Je salue l'équipe de la pédiatrie qui est aussi formée grâce à l'implication de l'ONG Santé diabète et le programme de lutte contre cette pathologie. Ces matériels vont nous permettre de faire une bonne prise en charge. Je suis satisfait de voir qu'au sein de l'hôpital nous avons également des spécialistes de la maladie », renchérit-il tout en précisant que l'hôpital est ouvert chaque lundi pour les consultations de diabète.

Rappelons que cette même donation se fera à Anjouan (Hombo) et au CHRI de Fomboni. Il est à noter que l'ONG Santé Diabète en collaboration avec le ministère tutelle s'est engagée corps et âme dans cette lutte pour la prévention et la prise en charge, à travers des formations médicales faites auprès du personnel de Mohéli, Ngazidja et Anjouan, l'amélioration du plateau technique pour le diagnostic et la prise en charge du diabète.

Andjouza Abouheir

HABARI ZA UDUNGA

Les valeurs de base

Avons nous une façon à nous de penser les choses, de percevoir le monde, de sentir ce qui nous entoure, nous qui vivons dans les îles de la lune ? Ces questions nous nous les posons dans les moments de doute.

En effet à chaque fois que nous faisons face à un problème, les gens sont consternés par la démarche que nous adoptons pour le résoudre. Il nous faut faire des longs détours, faire des multiples allers et retours et voir à la fin s'il n'y a pas moyen de le contourner. Bref nous nous adonnons à toute une gesticulation intellectuelle avant de nous décider à aller au fond des choses. Ces derniers temps, une réflexion semble s'engager sur l'idée que nous avons des schémas d'organisation qui nous viennent de l'extérieur et que nous appliquons la plupart du temps les yeux fermés. N'état ni anthropologue, ni ethnologue et encore moins politologue, nous nous contentons de jouer les observateurs engagés si chers à Raymond Aron. Nous nous rendons de plus en plus compte le plus souvent que ces modes d'organisation venant de l'extérieur sont le plus couramment accompagnés de la carotte et du bâton.

L'adoption des changements venant de l'extérieur ignore souvent le mode d'organisation traditionnel de nos sociétés qui recèlent des sys-

tèmes de gestion spécifiques qu'il convient de temps à autre, de prendre en compte. Loin de nous l'idée de rejeter tout modernisme, ce que nous déplorons, c'est la léthargie qui semble avoir gagné nos chercheurs et grands penseurs en sciences sociales. Et sur ce chapitre il convient de saluer le travail de Damir Ben Ali dans ce domaine.

Cependant, l'on se rend compte que le chemin qu'il a essayé de baliser a été très peu suivi à ce jour par nos chercheurs locaux. Nous sommes en droit de nous interroger sur tout ce qui a été fait depuis l'indépendance. Combien de constitutions avons nous élaborées ? Combien d'accords sur nos désaccords avons nous signés ? Combien d'engagements locaux et internationaux avons nous souscrits ? Combien de discours de bonnes intentions avons nous rédigés et prononcés ? Combien de serments sur le Saint Coran avons nous prêtés ?

Nous avons à combattre une maladie infantile qui fait croire qu'il y aura toujours un bon génie qui viendra nous sortir de notre trou. Il est temps de sortir des sentiers battus et de faire œuvre utile en prenant à bras le corps les problèmes concrets du pays. Pussions nous avoir un peu de mauvaise conscience pour essayer de donner le meilleur de nous-mêmes aux îles de la lune ?

Dans les îles de la lune, on se rassemble beaucoup plus sur la base

d'affinités momentanées que sur des principes ou de valeurs. Ne parlons pas des normes, qui sont le dernier de nos soucis. Or les habitants des îles de la lune ont droit au respect en tant qu'êtres humains doués de ... raison face à ce monde devenu si déraisonnable.

Nous savons que dans les îles de la lune, les gens s'accordent plus sur ce qui touche au court terme. Et comme toujours, nous avons tendance à penser que les uns et les autres sont manipulés par quelques mains étrangères. Même si cette explication n'est pas en soi, dénuée de tout

fondement. Nous refusons tout simplement de nous appliquer les lois que nous élaborons. Nous voulons vivre sans véritable contrat social. Tout part de là !

Mmagaza



APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du projet APILE (Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores), financé par l'Union Européenne, l'ONUDI lance un appel à candidatures pour identifier les entreprises à accompagner dans le cadre du projet.

Le but de l'accompagnement est de renforcer les capacités techniques ainsi que la compétitivité des PME et des entrepreneurs pour la transformation et la commercialisation des produits locaux de qualité.

Les entreprises souhaitant bénéficier du programme d'accompagnement de l'ONUDI doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- Être une entreprise ou une Coopérative basés aux Comores
- Être en activité depuis 3 ans minimum même de façon informelle
- Être légalement enregistrée auprès de l'ANPI depuis 1 an minimum
- Exercer une activité de transformation dans une des secteurs Agro-alimentaire (Agriculture,

élevage, boulangerie, ...), Cosmétique, Rente (Vanille, Ylang, Girofle), Textile, Menuiserie, Artisanat, BTP.

Les Termes de Référence détaillés de l'appel à candidature ainsi que la liste des pièces à fournir et le formulaire de candidature sont disponibles à l'adresse suivante: https://unido.qualtrics.com/jfe/form/SV_emsbhxX7DYtrjt

La soumission de la candidature se fait en ligne à travers le même lien.

En cas de problèmes d'accès à l'inscription en ligne, le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives peuvent être transmises par email à : apile@unido.org

Toutes questions ou clarifications peuvent être envoyées à apile@unido.org.

La date limite pour postuler est le 07 octobre 2022 à 19H00 (heure des Comores).

COOPÉRATION RÉGIONALE

La paix et la stabilité, des questions qui préoccupent la COI

La Commission de l'Océan Indien (COI) a lancé les premières activités du projet Gouvernance, Paix et Stabilité en Indianocéanie (GPS). Ce projet vise le renforcement des institutions démocratiques, la consolidation de l'état de droit et la dynamisation de la participation citoyenne en faveur de la paix au sein des États membres de la COI.

Le jeudi 22 septembre dernier, la Commission de l'Océan Indien (COI) s'était réunie à Antananarivo (Madagascar) pour le lancement du projet régional basé sur la gouvernance, paix et stabilité. Ce projet, financé par l'Agence française de développement, vise le renforcement des institutions démocratiques, la consolidation de l'état de droit et la dynamisation de la participation citoyenne en faveur de la paix au sein des États membres de la COI. La cérémonie de lancement officiel était l'occasion de présenter les premières activités qui démarrent. Elles se caractérisent par leur diversité tant dans le contenu que dans les publics visés. Les Comores sont représentés dans cette cérémonie par le directeur général de la

coopération internationale et OPL auprès de la COI, Imam Abdillah avec une forte délégation multisectorielle pour concevoir des stratégies de lutte contre les actes qui menacent la paix dans la région.

Les premières actions du projet GPS ciblent les parlementaires, les institutions démocratiques, les organismes de gestion des élections (OGE) et de la société civile ou encore les professionnels de médias et les citoyens. Concrètement, le projet déroulera sur les prochaines semaines sur un atelier d'échanges sur les stratégies de communication et de sensibilisation des OGE dont la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar, la formation des professionnels de médias malagasy à la couverture de processus électoraux et de médias seychellois à la couverture parlementaire et des institutions démocratiques, la création d'un réseau régional des Organes de gestion des élections, un séminaire régional de réflexion sur la paix et la prévention des crises, un séminaire régional pour la redynamisation de l'Association des Parlementaires des États membres de la COI.

Le démarrage des activités renforce l'engagement de la COI à porter la voix des États membres pour

construire un authentique espace de paix et de faire de l'Indianocéanie un espace résilient. « Ce premier projet dans l'histoire de la COI en faveur de la Gouvernance, de la paix et de la stabilité est ambitieux et doit répondre à l'aspiration commune d'un vivre-ensemble harmonieux et d'une paix durable », résume ainsi le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoudom Marimoutou. Et de détailler : « La COI et ses États membres pourront, à travers le projet GPS, aller au-delà d'actions Adhoc en prévision d'échéances électorales ou en réponse à des turbulences. Il permettra d'élaborer des mécanismes de prévention et de médiation ; de renforcer les capacités institutionnelles et fonctionnelles de la COI, des institutions nationales dont les organismes de gestion des élections et des acteurs non-étatiques comme les médias ; de mieux impliquer les populations dans la vie publique, notamment les femmes et les jeunes ; ou encore de redonner du souffle à la diplomatie parlementaire à travers l'Association des parlementaires des pays membres de la COI car les élus de nos pays ont une légitimité démocratique incontestable pour promouvoir la paix, contribuer au renforcement de la gouvernance,



Lancement du projet COI gouvernance et paix.

entreprendre des médiations et aussi participer aux actions de la COI pour la résilience et le développement de la région ».

Ce projet est une préoccupation gouvernementale dans la mesure où le même jour (22 septembre), le président de la république Azali Assoumani a beaucoup insisté sur la préservation de la paix, dans son allocution à la 77ème Assemblée Générale des Nations Unies. « Mon Gouvernement s'associe à toutes les initiatives régionales et mondiales

pour mener un combat, sans merci, contre ces actes barbares qui sont une menace majeure pour la sécurité des biens et des personnes. C'est pour cette raison que j'ai toujours accordé une grande importance à la dimension sécuritaire dans notre action géostratégique, notamment dans la zone du Canal du Mozambique et de la région du Sud-ouest de l'Océan Indien », avait-t-il annoncé.

Kamal Gamal



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE (DNSAE)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 22-001/MAPETA/DNSAE

Projet d'urgence d'appui à la production agricole (AEFPF-Comores)

Date de l'Avis : 27/09/2022



1. Le gouvernement comorien a sollicité un financement de la Banque à hauteur de 4,5 millions UC (2 830 005 000 KMF) pour financer le Projet d'urgence d'appui à la production agricole (AEFPF-COMORES). Ce projet est une suite de l'engagement de la BAD à travers la mise en place de la Facilité de production alimentaire d'urgence en Afrique approuvée par le conseil le 20 mai 2022. La Facilité africaine de production alimentaire d'urgence (AEFPF) est le cadre d'intervention rapide de la BAD pour faire face à la crise alimentaire et aux perturbations de l'approvisionnement en intrants essentiels à la production alimentaire découlant de la guerre en Ukraine, de l'impact du COVID-19, du changement climatique, des conflits et des ravageurs et maladies.

2. Le projet contribuera à la réalisation de la vision du Gouvernement reflétée dans le Plan Comores Emergent (PCE), notamment dans son socle stratégique 4 : « une agriculture modernisée pour la sécurité alimentaire ». Il vient en appui à la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole (PNIA) 2021-2025 dont l'objectif est de bâtir un secteur agricole compétitif, durable et résilient au changement climatique. Le projet est en cohérence avec (i) la stratégie Nourrir l'Afrique ; (ii) la Stratégie de la BAD pour la transformation de l'agriculture en Afrique (2016-2025), (iii) la

Stratégie Genre (2021-2025). Il intègre les objectifs du Programme Technologies pour la Transformation de l'Agriculture Africaine (TAAT). Le projet contribuera à la réalisation des engagements de la politique de la Banque du FAD-15. Il est aligné sur la Stratégie du Groupe de la BAD pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026).

3. L'objectif du projet est de stimuler la production alimentaire locale et renforcer la résilience des systèmes alimentaires afin d'atténuer les risques à court et à moyen termes dus à la guerre en Ukraine. De manière spécifique il vise à : (i) intensifier la production de maïs, de la pomme de terre et de la patate douce en recourant aux variétés résilientes au changement climatique, (ii) répondre aux besoins prioritaires pour la relance de la production avicole afin d'augmenter la disponibilité et l'accessibilité des œufs et de la viande blanche ; et (iii) créer les conditions favorables à la production et à la productivité des filières ciblées.

4. Les bénéficiaires directs du projet sont estimés à plus de 14.000 ménages soit environ 70.000 personnes dont (minimum 51% de femmes) vivant dans les trois îles du pays (Grande-Comores, Anjouan et Mohéli) se regroupant dans 10 centres ruraux de dévelop-

pement économique (CRDE) et 400 organisations professionnelles agricoles (OPA) dont 55% féminines. Les bénéficiaires indirects sont constitués par une bonne partie de la population de Comores qui bénéficiera de l'amélioration de la disponibilité et de la qualité de la production agricole et avicole.

5. La responsabilité de la gestion et de la coordination du projet sera assurée par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA) sous le cadrage et l'orientation d'un comité de pilotage de projet (CPP) à caractère plurisectoriel. Dans le cadre de la coordination des activités du projet, le MAPETA sera appuyé par une Cellule de Gestion du Projet (CGP) à plein temps, rattachée à la Direction nationale des stratégies agricoles et de l'élevage (DNSAE).

6. La Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Elevage invite tous les candidats intéressés par cet Appel à candidature, à présenter leurs dossiers (CV, diplômes et attestations justifiant le niveau académique et expérience requise) sous pli fermé, pour les postes suivants :

- * Coordinateur du projet
- * Spécialiste suivi-évaluation
- * Ingénieur agronome
- * Spécialiste en environnement et change-

ment climatique

- * Spécialiste en genre
- * Agents de développement (03)

7. Les candidats intéressés sont invités à prendre connaissance des termes de référence de cet appel à candidature auprès du Secrétariat de la DNSAE sis à l'Ex-CEFADER de Mdé ;

8. Tout le décaissement dans le cadre de ce marché sera subordonné à l'approbation de ce projet par la Banque africaine de développement.

9. **Date limite pour postuler : 11 octobre 2022 à 12h30 (Heure des Comores).** Toute offre parvenue après ce délai sera systématiquement rejetée.

10. Seuls les candidats retenus pour des entretiens seront contactés.

11. Les soumissions de l'appel à candidature doivent être déposées : Secrétariat de la Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Elevage, sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat, ex-CEFADER Mdé,